



ASSOCIATION LIRE EN PAYS AUTUNOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 DÉCEMBRE 2019

RELEVÉ DE DÉCISIONS

LES SUJETS SUIVANTS ONT ÉTÉ À L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION :

Le point sur les inscriptions des auteurs de la Fête du livre ; l'animation, la communication et Internet ; la lecture-spectacle d'Écouter Lire ; la logistique de la Fête du Livre.

Les décisions suivantes ont été validées par le Conseil d'Administration :

- ✓ Maintien de la prise en charge de deux auteurs par éditeur régional, tout en leur demandant dans la mesure du possible de renouveler le choix des participants.
- ✓ Prise de contact avec un groupe de photographes qui prépare une exposition photo dans le cadre des 900 ans de la cathédrale d'Autun, afin d'organiser un stand photos à la FDL en tenant compte des contraintes d'espace et d'organisation...
- ✓ Programmation à 18h00 d'une réunion plénière suivie d'un repas festif interne à l'association le vendredi 13 mars à dans la salle Morvan de l'EVA.
- ✓ Ouverture sur le site d'un "espace membres" accessible à partir d'un identifiant : [lpa](#) et d'un mot de passe : [livre](#).
- ✓ Renouvellement de la rétribution du metteur en scène pour la lecture-spectacle qui aura lieu le 1^{er} février 2020 dans le Salon d'honneur de la mairie. Un vin chaud sera offert par LPA au public après la lecture.
- ✓ Réservation des billets de train des auteurs via l'agence HAVAS d'Autun, sans retenue d'une commission.
- ✓ Deux options pour le repas des auteurs le samedi soir : au restaurant de l'hôtel des Ursulines (contact pris mais pour l'instant sans réponse) ou Salle Colonel Lévêque (sous réserve de l'accord de la Mairie) avec le recours d'un traiteur (entreprise CHARLES). À suivre...